

GRAND ORIENT DE FRANCE



**La Loge *Les Amis de la Tolérance* de Paris 1
Et la La Loge d'études et de Recherche
Héphaïstos Humanisme et Handicaps
en la présence d'une délégation du Conseil de l'Ordre**

Vous convient à la CONFÉRENCE PUBLIQUE

au cours de laquelle

Héloïse CLOET

Maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon
Sorbonne, personne concernée par la Mort Volontaire Assistée en Suisse

Pierre JUSTON

Administrateur de l'ADMD
(Association pour le Droit à Mourir dans la Dignité)

Alexandre MESSINA

Réalisateur et producteur de films de fiction et
documentaires pour le cinéma sur la fin de vie

traiteront de :

**Pour un même droit à vivre et-ou mourir pour tous ...
et la Dignité Bordel !**

Dimanche 18 mai à 14h30 Temple Groussier

LIBERTÉ

ÉGALITÉ

FRATERNITÉ

**La Loge *Les Amis de la Tolérance* et la Loge d'études et de
Recherche *Héphaïstos, Humanisme et Handicaps***
de Paris

ainsi qu'une délégation du Conseil de l'Ordre

vous convient à une **Conférence publique**

le dimanche 18 mai à 14h30
en l'Hôtel Cadet, 16 rue Cadet 75009

**"Pour un même droit à vivre et/ou mourir pour tous...
... Et la dignité Bordel !"**

Dimanche 18 mai à 14h30 au Temple Groussier

Accueil à partir de 14h

Inscription obligatoire sur le site Weezevent : <https://pour-un-meme-droit-a-vivre-etou-mourir-pour-tous>

Cette conférence publique est organisée sur le thème de l'aide à vivre et à mourir pour tous, et prendra particulièrement en considération les souffrances invisibles et psychiques.

Dans un contexte de discussion parlementaire intense et tendu, l'enjeu est de discuter de ce qui relève d'une rupture d'égalité républicaine entre personnes concernées par la souffrance et la fin de vie.

Les débats méritent d'être profonds, sereins, étendus et largement partagés avec des personnes concernées par des séquelles lourdes les conduisant à envisager la mort avec dignité, à défaut de pouvoir vivre avec dignité.

Car c'est bien cette dernière incapacité qui les conduit à envisager leur fin de vie dans les conditions les plus préservées possibles, dans une temporalité qui respecte leur autodétermination.

La parole sera donc donnée à une personne concernée par le projet de mort volontaire assistée, à un administrateur de l'Association pour le Droit à mourir dans la dignité, délégué de Haute Garonne et d'un artiste qui a filmé la fin de vie sous forme de documentaire et de fiction.